



COTISATIONS SECTION pour 2022-2023

COTISATION SECTION + CLUB

du 1 septembre
2022 au 31 août
2023

1er Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>65 €</u>
2ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>50 €</u>
3ème, Ayant droit (inscrit sur passeport vacances)	<u>50 €</u>
Jeune (né de 2005 à 2010 inclus)	<u>40 €</u>
Enfant (né à partir de 2011 inclus)	<u>35 €</u>
1er Extérieur	<u>75 €</u>
2ème Extérieur	<u>60 €</u>

Une personne adhérant à plusieurs Sections sur une même saison ne règle qu'une seule cotisation à l'US Gazélec. **En pratique, il règle sa cotisation complète à chaque section et il sera remboursé des cotisations en sus directement par l'US Gazélec.**



LICENCE FFGOLF 2023

ADULTE né(e) avant 1998 (plus de 25 ans)	<u>58 €</u>
JEUNE ADULTE né(e) de 1998 à 2004 inclus (de 19 à 25 ans)	<u>34 €</u>
JEUNE né(e) de 2005 à 2010 inclus (de 13 à 18 ans)	<u>22 €</u>
ENFANT né(e) à partir de 2011 inclus (moins de 13 ans)	<u>19 €</u>

* En 2022, pour une nouvelle licence, possibilité de prendre une licence "fin 2022" et "année 2023", renseignements auprès du bureau

IMPORTANT ASSURANCE:

En conformité avec le code du sport (article L.321-1), les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance Individuelle Accident